



FICHE ACTION N° 1

THEMATIQUE GOUVERNANCE

PORTEUR DE LA THEMATIQUE	Commune de Saint-Zacharie et COPIL PEDT
Constats et enjeux	Le PEDT est élaboré à l'échelle de la Commune de Saint-Zacharie avec un Copil de nombreux acteurs du territoire l'Etat, l'Education Nationale et l'ensemble des institutions et organismes œuvrant en matière de continuité éducative.
OBJECTIFS GENERAUX	Favoriser la participation de la communauté éducative à l'élaboration, le suivi et l'évaluation du PEDT
OBJECTIFS OPERATIONNELS	Informar la communauté éducative locale de la mise en place d'un PEDT Un copil représentatif de l'ensemble des acteurs
PUBLIC CIBLE ET CALENDRIER DE REALISATION	Acteurs divers de l'éducation et familles • Année 1 : Lancement du PEDT, constitution du COPIL, premières réunions. • Année 2 : Suivi de la mise en œuvre des actions, évaluation intermédiaire, ajustements. Année 3 et suivantes : Consolidation des actions, préparation de l'évaluation finale.
MODALITES DE FONCTIONNEMENT	• Animation par la coordonnatrice du PEDT. • Cooptation des acteurs impliqués. • Réunions régulières pour le suivi du projet. • Rédaction et diffusion des comptes rendus des réunions. • Suivi des actions à mettre en œuvre ou déjà mises en œuvre. • Évaluation périodique des résultats et ajustements nécessaires
MOYENS NECESSAIRES - Humains - Matériels	• Humains : Coordination par un professionnel de l'éducation, soutien administratif pour le suivi et l'évaluation. • Matériels : Ressources pour la tenue des réunions (salle, matériel de présentation), outils de communication (site web, bulletins).
PARTENAIRES	Ecole, crèche, réseau des professionnels de l'enfance (RPE), accueil de loisirs, associations locales, services municipaux (culture, sports).
FINANCEMENT	Ils sont définis selon les besoins spécifiques du PEDT et les ressources locales disponibles
Point de vigilance	Importance du suivi et de l'évaluation pour vérifier • En quoi le COPIL permet-il de renforcer la continuité éducative ? • Dans quelle mesure le COPIL a-t-il participé à l'élaboration du projet ? • Dans quelle mesure assure-t-il le suivi du projet ? • Dans quelle mesure permet-il d'influer sur l'évolution du projet ? • Dans quelle mesure la parole des parents est-elle entendue et prise en compte ?
INDICATEURS	• Fréquence et qualité de l'information sur la mise en œuvre du PEDT communiquée à la communauté éducative. • Degré de représentativité de la diversité de la communauté éducative locale au sein du COPIL. • Taux de participation des membres aux réunions (objectif : au moins 80% à chaque réunion). • Taux de satisfaction des membres du COPIL (objectif : 100%). • Nature, nombre et qualité des propositions émises pour faire évoluer le PEDT. • Nombre de propositions effectivement mises en œuvre. • Nombre de création d'autres espaces de réflexion (ex : comités techniques sur des thématiques spécifiques comme la petite enfance, l'inclusion, la culture, etc.).